

Paroisse catholique de Courthézon  
3 rue Jean Bruguières 84 350 Courthézon.  
Doumas.regis@wanadoo.fr  
06 37 82 68 72

Numéro 34, octobre 2020

# La Paroisse courthézonne !

Les paroissiens de Courthézon parlent aux Courthézonnais

## ***OCTOBRE, mois du rosaire***



***Je vous salue, Marie ....***

# Histoire



L'usage du chapelet date du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, siècle très marial. On dit cinq fois dix « Je vous salue, Marie », les « dizaines », introduites par le « Notre Père » et entrecoupées du « Gloire à Dieu ». Prier la Vierge Marie cinquante fois, c'est lui offrir comme une couronne de roses et donc un petit chapeau : un « chapelet ». Au début du XV<sup>e</sup> siècle on proposa de méditer la vie de Jésus entre les « Notre Père » et les « Je vous salue Marie », par le moyen de petites phrases évocatrices ou « clausules ». Le mot « rosaire » désignant au Moyen-Age des collections de textes, les chartreux appelleront ainsi les collections de cinquante clausules composées pour méditer le mystère de l'incarnation. C'est ainsi que l'on parle du « Rosaire ». Cette dévotion médiévale devint prière de toute l'Église quand le pape Sixte IV approuva la récitation du Rosaire en 1479. Un siècle plus tard, le pape Pie V détermina la forme traditionnelle du Rosaire et en fixa la structure autour des quinze « mystères ». Il institua la fête de Notre Dame du Rosaire en action de grâce après la victoire navale de Lépante sur les Turcs, le 7 octobre 1571. A l'époque moderne, Paul VI, en 1974, dans son exhortation apostolique *Marialis cultus*, recommanda vivement la récitation du Rosaire, « résumé de tout l'Évangile » et Jean Paul II, en 2002, dans sa Lettre apostolique *Rosarium Virginis Mariae*, proposa d'enrichir cette méditation par cinq mystères « lumineux ». Le Rosaire, c'est, donc, aujourd'hui, la récitation de quatre chapelets, où l'on médite les « mystères » : les mystères, joyeux, les mystères lumineux, les mystères douloureux et les mystères glorieux.

## Concrètement

C'est un très gros exercice que de prier intégralement le « rosaire ». Il est bien plus aisé de pratiquer la « dizaine ». On n'a même pas besoin d'un chapelet : on compte sur ses doigts ! On peut ainsi aisément développer la prière d'intercession. Après les formules introductives, qui sont des phrases du Nouveau Testament, il y a la prière proprement dite : « Sainte Marie, Mère de Dieu, priez pour nous pauvres pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort. Amen. » Mais, on peut remplacer par : « Sainte Marie, Mère de Dieu, priez pour Louise et Victor ... » En fait, pour toute personne que l'on connaît et simplement ajouter : « maintenant et toujours. Amen ». Cette pratique favorise considérablement la prière d'intercession, qui peu, dès lors, se structurer : la famille, les amis, les paroissiens, etc. On trouve, sans cesse de nouveaux noms à la liste déjà établie.



**Vierge couronnée  
portant l'enfant Jésus et le chapelet**